



Activation du compte informatique

<p>SCOL'PASS 2014/2015</p>  <p>L'étudiant doit toujours être porteur de sa carte multiservices (carte étudiant) qui est strictement personnelle.</p> <p>Elle sera requise pour l'entrée en salles de cours et salles d'examens, chaque fois que les autorités universitaires en feront la demande, ainsi que pour votre réinscription.</p> <p>Activez votre compte informatique pour bénéficier :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'une adresse mail UM, recevoir des informations de l'Université et de vos enseignants,- d'un accès à l'ENT, portail de services numériques de l'UM, consulter votre emploi du temps, les cours mis en ligne, les annonces de la scolarité, vos relevés de notes...  <p>https://ent.umontpellier.fr</p>	<p>SCOL'PASS 2014/2015</p>  <p>Nom patr. : NOM Prénom : PRENOM Né(e) le 01/01/1994 à MONTPELLIER</p> <p>Composante d'inscription : ECONOMIE</p> <p>Inscription aux étapes : EE1 DU Prépa Etud Univers INT</p> <p>*UM21499999* UM21499999</p> <p>Statut : Etudiant Non affilié(e) à la sécurité sociale étudiante Centre payeur : Mél : prenom.nom@etu.umontpellier.fr Identifiant : prenom.nom@etu.umontpellier.fr Mot de passe provisoire : 256556011994</p> <p>Ce document est destiné à votre usage personnel et ne remplace en aucun cas votre carte étudiant multiservices. Il vous sera réclamé en cas de perte ou de vol de votre carte multiservices.</p>
---	---

Votre compte informatique doit être activé afin que vous puissiez accéder aux ressources informatiques mises à votre disposition.

Les informations nécessaires à cette activation sont disponibles sur **le scol'pass** qui vous a été remis par votre service de scolarité. Il vous indique :

- Votre nom de connexion ;
- Votre mot de passe par défaut.



[Veillez-vous rendre sur l'ENT de l'université de Montpellier puis cliquer sur le lien « Activer votre compte » :](#)

<https://ent.umontpellier.fr>

ENT UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

PERSONNEL
ACTIVEZ VOTRE COMPTE
MOT DE PASSE PERDU ?

ETUDIANT
ACTIVEZ VOTRE COMPTE
MOT DE PASSE PERDU ?

PERDU ?
BESOIN D'AIDE ?
L'ENT KESAKO ?

IDENTIFIANT
MOT DE PASSE

✓ CONNEXION

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, FERMEZ VOTRE NAVIGATEUR WEB APRÈS AVOIR ACCÉDÉ AUX SERVICES PROTÉGÉS !

MENTIONS LÉGALES

ETUDIANT
ACTIVEZ VOTRE COMPTE
MOT DE PASSE PERDU ?



Etape 1 : Authentification avec votre identifiant et mot de passe provisoire

Veillez saisir le nom de connexion (de la forme : prenom.nom@etu.umontpellier.fr) et le mot de passe provisoire indiqués sur votre scol'pass :

**Activation de votre compte informatique
Réservé aux étudiants de l'université de Montpellier**

Saisissez votre identifiant et votre mot de passe provisoire, ces informations sont inscrites sur votre SCOL'PASS qui vous a été délivré par le service de scolarité lors de votre inscription.

Identifiant 

Mot de passe provisoire

Valider

Etape 2 : Saisie du mail de secours

Afin de sécuriser le compte et faciliter la réactivation en cas de perte du mot de passe , un mail de secours (adresse mail personnelle) doit être saisi lors de la validation :

**Activation de votre compte informatique UM**

Mail de secours

Saisissez votre mail de secours dans les zones de texte ci-dessous et ensuite cliquez sur le bouton valider. Si vous oubliez votre mot de passe votre mail de secours vous permettra de réinitialiser votre mot de passe.

Saisissez votre mail de secours

Confirmation du mail de secours

Valider

**Activation de votre compte informatique UM**

Un mail été envoyé sur votre boîte mail de secours, ce mail contient un lien sur lequel vous devez cliquer pour terminer la validation de votre compte informatique. Si toutefois dans les 5 minutes vous ne recevez pas de mail sur votre boîte mail de secours, veuillez fermer votre navigateur et recommencez l'opération.



Etape 3 : Acceptation de la charte et saisie du nouveau mot de passe

Cette page est accessible lorsque l'on clique sur le lien proposé dans le mail reçu dans la boîte de secours. Vous devez :

- Prendre connaissance de la charte informatique et l'accepter ;
- Saisir un mot de passe en suivant les consignes indiquées.

 **Activation de votre compte informatique UM**

Charte informatique de l'Université de Montpellier

L'acceptation de la charte informatique de l'Université de Montpellier est obligatoire pour pouvoir activer son compte informatique.
[Cliquez ici pour consulter la charte informatique.](#)

J'accepte la charte informatique

Saisissez un nouveau mot de passe.

Merci de respecter les consignes suivantes :

- Choisissez un nouveau mot de passe de 8 caractères minimum (mais 12 recommandés), avec au moins 1 chiffre et 1 lettre.
- Les caractères accentués et les caractères " , ' , < , > , \$ ne sont pas acceptés.
- Ne mettez ni votre nom, ni votre prénom ou des prénoms familiaux.
- Ne mettez pas de répétitions de lettres.
- Il doit être suffisamment complexe pour ne pas être facilement deviné par une tierce personne.

Attention, ce mot de passe est personnel et confidentiel, il ne doit jamais être transmis à une autre personne, même temporairement.
[Comment choisir un mot de passe ?](#)

Nouveau mot de passe

Confirmation du nouveau mot de passe

Très Sécurisé
Le nombre minimum de caractères est 8



Etape 5 : confirmation, informations importantes

Votre compte informatique est à présent activé et vous allez pouvoir vous connecter à l'ENT de l'université de Montpellier.

Important : merci d'imprimer cette page et de la conserver. Elle vous indique en particulier :

- **Votre identifiant de connexion à l'ENT UM ;**
- **Votre adresse email UM ainsi que celle ex-UM1 ou ex-UM2.**

 **Votre compte informatique a été activé avec succès**

Déconnectez vous de votre ENT et fermez votre navigateur. Reconnectez vous ensuite à votre ENT avec les identifiants fournis ci-dessous et le nouveau mot de passe que vous avez saisi.

Votre identifiant de l'Université de Montpellier est :	pre nom.nom@etu.umontpellier.fr
Connectez vous à votre Environnement Numérique de Travail UM :	https://ent.umontpellier.fr
Votre adresse mail universitaire est :	pre nom.nom@etu.umontpellier.fr
Votre courrier sera redirigé vers votre l'adresse mail :	pre nom.nom@etu.univ-montp1.fr

[Imprimer la Page](#)

Connexion à l'ENT UM :

<https://ent.umontpellier.fr>

Pour vous connecter, vous devez saisir :

- **Votre identifiant de connexion à l'ENT** indiqué lors de l'activation de votre compte, il a la forme pre nom.nom@etu.umontpellier.fr ;
- **Le mot de passe** que vous avez saisi lors de l'activation de votre compte informatique.

